



AVIS DE CONCERTATION

En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DU CENTRE-VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

OBJET DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

La Métropole Toulon Provence Méditerranée, Porteur de Projet de la convention pluriannuelle du projet de Renouvellement Urbain de l'ANRU prévoit la mise en œuvre d'opérations d'aménagement sur le Centre-Ville de La Seyne-sur-Mer. Par délibération du 28 Juin 2022, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a retenu le principe d'organiser une concertation ayant pour objet d'assurer l'information sur ce projet et de recueillir les observations et propositions du public.

DUREE DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

Le recueil des avis aura lieu **du 7 Juillet 2022 à 18h au 30 Septembre 2022 à 17h.**

MODALITES DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

L'information du public et le recueil de ses observations et propositions sont assurés au moyen de différents dispositifs :

- ESPACES NUMERIQUES

Un espace dédié au téléchargement des documents relatifs à la concertation est accessible sur les sites de la Métropole et de la Ville de La Seyne-sur-Mer :

- <https://metropoletpm.fr/concertation-centre-ville-la-seyne>
- <https://la-seyne.fr/les-projets/npru-redonnons-des-couleurs-au-centre-ville>

- REGISTRES - DOCUMENTATION

Le dossier de concertation sera mis à disposition du public durant toute la durée de la concertation dans les lieux suivants :

- **Hôtel de la Métropole** : 107 boulevard Henri Fabre, 83000 Toulon
- **Maison du Projet de La Seyne-sur-Mer** : 6 rue Léon Blum, 83500 La Seyne-sur-Mer
- Le dépôt d'observations et de suggestions du public sur un registre numérique sera accessible : <https://www.registre-de-materialise.fr/3068>

- COURRIEL ET COURRIER

Le public pourra également faire part de ses avis et remarques **du 7 juillet 2022 à 18h au 30 septembre 2022 à 17h** aux adresses suivantes :

- **Courriel** : concertation-renouvellement-urbain-LaSeyne@metropoletpm.fr
- **Courrier postal** : Métropole Toulon Provence Méditerranée - Monsieur le Président - Concertation NPNRU, 107 boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9

- REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sera programmée à La Seyne-sur-Mer pour présenter le projet, entendre les avis du public et répondre aux questions posées. Les mesures sanitaires en vigueur devront être respectées.

- **Jeudi 7 juillet 2022 - 18h – La Seyne-sur-Mer : Salle du casino Joa**

BILAN DE LA CONCERTATION

À l'issue de cette phase, la Métropole arrêtera le bilan de la concertation publique. Ce bilan consignera de façon synthétique les avis et remarques exprimés et leur apportera une réponse motivée. Le bilan sera publié sur le site internet de la Métropole et présenté à son assemblée délibérante.